L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 004-25

8 janvier 2025

The Lion Electric Company (LEV) Retrait de la cote

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que la Bourse de Toronto a annoncé le 8 janvier 2025, le retrait de la cote des actions ordinaires de The Lion Electric Company. (« Lion Electric ») à la fermeture du marché le 7 février 2025.

La négociation des options de Lion Electric est suspendue à la Bourse à l'heure actuelle.

Aucune nouvelle série d'options ne sera inscrite aux fins de négociation.

La fonction auto-exercice ne sera pas disponible pour The Lion Electric Company. Seuls les exercices manuels seront disponibles et devront être traités manuellement par les membres de la CDCC.

Dans le cas d'un exercice, les détenteurs d'option de vente devront faire des provisions pour être capable de livrer.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des activités d'exploitation de la CDCC.

Patrick Desjardins Directeur - Opérations de Marchés Dérivés

Bourse de Montréal Inc.